

MODALITÉS D'INTERVENTION

La prise en soins par l'équipe de l'ESPAD est déclenchée selon les modalités suivantes:

- Etayage des sorties d'hospitalisation avant le relai CMP.
- Déclenchement suite à une consultation d'accueil et d'orientation au CMP de secteur, sur avis médical.
- Suite à une demande émanant des urgences des Centres Hospitaliers de proximité après avis du médecin psychiatre.

Secrétariat de la clinique des 4 saisons:

03.27.93.26.50

ESPAD

ÉQUIPE DE SOINS PSYCHIATRIQUES À DOMICILE



Le secteur de **psychiatrie adulte** met à votre disposition des dispositifs pour la prise en soins des patients présentant une pathologie mentale dont les **symptômes ne nécessitent pas une hospitalisation complète et en capacité de s'engager dans un programme de soins.**

CONSULTATION D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION SUR RENDEZ-VOUS AU CMP DE SECTEUR, POUR UN SUIVI SANS URGENCE

EQUIPE DE SOINS PSYCHIATRIQUES À DOMICILE - ESPAD

LE DISPOSITIF

CONSULTATIONS DE 11H À 12H SANS RENDEZ-VOUS AU CMP DE SECTEUR, EN CAS D'URGENCE

L'ÉQUIPE DE SOINS PSYCHIATRIQUE À DOMICILE (L'ESPAD)

Dispositif alternatif et complémentaire à l'ensemble des dispositifs existants, l'équipe de soins psychiatriques à domicile (ESPAD) permet de **limiter le recours à l'hospitalisation complète et aider le maintien à domicile.**



L'équipe est composée de 7 infirmiers et d'une infirmière en pratiques avancées psychiatrie et santé mentale.

La prise en soins a lieu à domicile de **9h00 à 17h00, 7j/7 sur avis du psychiatre.**



En cas de nécessité d'urgence absolue et d'une impossibilité pour le patient de se rendre au CMP. L'ESPAD propose une **prise en soins des patients au domicile avec des facteurs de risques psychiques et/ou psychiatriques représentant un risque de recours à l'hospitalisation complète.**

La demande peut être faite par le médecin généraliste via le secrétariat de la clinique des 4 saisons.